

CV mis à jour en juillet 2020

## Présentation de Jérôme Thomas

JÉRÔME THOMAS, AUTEUR, INTERPRETE, JONGLEUR

Jongleur d'abord formé au cirque avec Annie Fratellini et au cabaret, il s'orienta très tôt vers le jazz et collabora avec de nombreux musiciens : **Bernard Lubat, Carlo Rizzo, Marc Perronne, Pascal Lloret, Alfred Spirli, Jacques Higelin, l'ARFI, Trio Bravo, Andy Aimler, ensemble Aleph, Michel Portal** et bien d'autres. Ces rencontres l'orientèrent vers une pratique de l'improvisation. Après avoir créé **Artrio** (1988) avec Jean-Paul Autin et Carlo Rizzo, il interpréta **Extraballe** (1990) un solo en collaboration avec le chorégraphe Hervé Diasnas, puis **Kulbuta** (1991), une création collective.

Il est le directeur artistique de **ARMO (Atelier de Recherche en Manipulation d'Objets) /Cie Jérôme Thomas** depuis sa création en 1992 et l'a codirigé avec Agnès Célérier de 2000 à 2020.

La Compagnie produit plusieurs spectacles entre 95 et 2000 dont **Hic Hoc, Amani Ya Bwana, 4..., Qu'on en finisse une bonne fois pour toutes avec... IxBE.Cirque Lili** ramena Jérôme Thomas au cirque en 2001 et fut joué plus de 300 fois sous chapiteau. Il créa ensuite **Milkday** au Théâtre 71 - Malakoff en 2003, puis **Pong** avec le mime suisse Markus Schmid (Sujets à Vif -SACD - Festival d'Avignon). **Rain/Bow, arc après la pluie**, ballet jonglé pour dix artistes fut créé en 2006. En même temps que ces pièces écrites, Jérôme Thomas poursuit ses recherches sur l'improvisation et la relation entre jonglage et musique et interprète son duo avec Jean-François Baëz dans le monde entier. En 2008, il créa **Libellules et Papillons !!** spectacle pour 8 artistes avec un solo chorégraphié par Pedro Pauwels, **Papillons !** pour la rue, **Sortilèges**, spectacle pour enfants, **Deux hommes jonglaient dans leur tête**, en collaboration avec le compositeur Roland Auzet.

Il participe au spectacle de Jean-Lambert Wild **Le Malheur de Job** (CDN de Caen). En 2010, il créa **Ici**.avec Markus Schmid et le musicien Pierre Bastien. En 2013, il crée **FoResT**, sous le chapiteau de la compagnie, avec la musique de Jean-François Baëz.

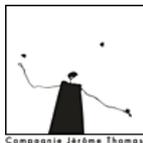
Parallèlement à ses propres créations et interprétations, Jérôme Thomas a toujours transmis sa pratique et donné de nombreux stages en France et à l'étranger. Conseiller artistique à l'Académie Fratellini, il intervient dans le parcours des apprentis. En 2014, met en scène avec la collaboration de Martin Palisse, le spectacle de fin d'études de la 26ème promotion du CNAC **Over the Cloud**.

En 2015 il interprète la pièce d'Henry Fourès pour jongleur et sextuor **Dels dos Principis** créée à Strasbourg au festival Musica, produite par L'Ircam et La Cie Jérôme Thomas. En 2016, **Hip 127 la Constellation des Cigognes**, pièce pour 7 jongleurs et une artiste lyrique a été créé à l'Opéra de Limoges avec l'Orchestre de l'Opéra. La musique est de Roland Auzet, la mise en scène et la chorégraphie de Jérôme Thomas et Martin Palisse. En octobre 2017, **Magnétic**, pièce pour quatre jongleuses, inspirée de **HIC** est créé à Dijon avec la musique et les vidéos du compositeur Wilfried Wendling (la Muse en Circuit).

2018 sera l'année de création de **i-Solo**, qui renouvelle son approche de la scène et de **Dans la Jungle des mots**, où il jongle sur des poèmes de Christophe Tarkos, tous les deux mis en scène par Aline Reviraud.

Jérôme Thomas a été membre du Comité d'honneur de l'Année du Cirque en 2001.

Il a reçu en 2003 le prix SACD pour les Arts du Cirque et a été élu en 2009 et en 2015 Administrateur délégué - Arts du Cirque à la SACD.



CV mis à jour en juillet 2020

## Présentation de la compagnie

**ARMO** (Atelier de Recherche en Manipulation d'Objets) / **Compagnie Jérôme Thomas** a été fondée en Bourgogne en 92. Jérôme Thomas en est le directeur artistique depuis sa création et l'a co-dirigé avec Agnès Célérier de 2000 à 2020.

Longtemps associée à L'Arc, Scène nationale Le Creusot, qui fut jusqu'en 2000 à la fois son lieu de résidence et son fidèle co-producteur, la compagnie est désormais établie à Dijon (depuis 2004).

La compagnie est en convention avec la DRAC Bourgogne, Ministère de la Culture et de la Communication depuis 1999 et en Convention triennale avec le Conseil régional de Bourgogne depuis 2008.

De 2016 à 2019, la Compagnie a été reconnue Compagnie et Ensemble à Rayonnement National et International par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Au cours de son histoire, la Compagnie a eu des rapports privilégiés avec plusieurs lieux dont le Cirque -Théâtre d'Elbeuf, Pôle national des arts du cirque – Haute Normandie, Cirque Jules Verne, Pôle national Cirque et Arts de la rue d'Amiens, La Passerelle, Scène nationale des Alpes du Sud -Gap, de 1995 à 2003 le Théâtre 71, Scène Nationale de Malakoff, aujourd'hui le Sirque, Pôle National des Arts Du Cirque de Nexon, en Nouvelle Aquitaine (Jérôme Thomas est artiste associé jusqu'à fin 2018) et le Cirque Jules Verne, Pôle national Cirque et Arts de la Rue d'Amiens, en compagnonnage depuis 2017.

Agora, Centre culturel PNAC Boulazac-Aquitaine a accueilli et coproduit deux créations en résidence (**Rain/Bow** et **Ici**). Cette dernière production a été également coproduite par La Comédie de Caen, CDN de Normandie et le Théâtre Dijon Bourgogne, CDN et donnée à Paris en Avril 2012 au Théâtre Monfort et au Centquatre-Paris.

En 2011 et 2012, la Compagnie a été fortement liée à l'Académie Fratellini : Jérôme Thomas y est intervenu comme conseiller artistique auprès du CFA.

Une collaboration diversifiée se poursuit depuis.

Les tournées à l'étranger ont souvent reçu le soutien de l'AFAA, puis Cultures France et Institut Français. À ce jour cinq créations de la Compagnie ont reçu l'aide à la création cirque :

**Cirque Lili** (2001) **Rain/Bow arc après la pluie** (2005), **Libellule et Papillons !!** (2008), **FoResT**(2013), **Hip 127, la Constellation des cigognes** (2016).

Depuis 2010, le chapiteau-manège construit en 2001 pour **Cirque Lili** a été remonté en Côte d'Or et rénové par la Compagnie. Ces dernières années, il fut prêté régulièrement à des associations culturelles, La Fact à Vitteaux, l'Association CirQ'ônflex à Dijon, ainsi qu'à l'Académie Fratellini à Saint-Denis de 2015 à 2020.

Il sera installé en Décembre 2020, à Dijon, dans le Parc du Centre Hospitalier de La Chartreuse à l'occasion d'un projet action artistique et culturelle intitulé « La piste aux étoiles... filantes ».

La création et la transmission sont depuis l'origine les principaux axes de la Compagnie Jérôme Thomas.